



# ÉVALUATION DES STOCKS DE CRABES DES NEIGES (*CHIONOECETES OPILIO*) DANS LA RÉGION DES MARITIMES EN 2025

## CONTEXTE

La Direction de la gestion des ressources de la région des Maritimes a demandé un avis détaillé sur l'état des stocks de crabes des neiges (*Chionoecetes opilio*, O. Fabricius) sur le plateau néo-écossais afin d'étayer les recommandations formulées pour les décisions de gestion relatives à la prochaine saison de pêche dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse (N.-E. de la N.-É.; les anciennes zones de pêche du crabe [ZPC] 20 à 22), le sud-est de la Nouvelle-Écosse (S.-E. de la N.-É.; ZPC 23 et ZPC 24) et la division 4X de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) (ZPC 24W).

Le présent rapport d'avis scientifique sur les pêches découle de l'examen par les pairs régional du 18 février, 2026, et 26 février, 2026 sur l'évaluation du stock de crabe des neiges dans la région des Maritimes. Toute autre publication découlant de cette réunion sera publiée, lorsqu'elle sera disponible, sur le [calendrier des avis scientifiques de Pêches et Océans Canada \(MPO\)](#).

## AVIS SCIENTIFIQUE

### État du stock

- Dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse (N.-E. de la N.-É.), la biomasse exploitable modélisée du crabe des neiges en 2025 était de 1,13 kt, ce qui place cette composante du stock dans la zone critique avec une probabilité de 0,72.
- Dans le sud-est de la Nouvelle-Écosse (S.-E. de la N.-É.), la biomasse exploitable modélisée du crabe des neiges en 2025 était de 43,05 kt, ce qui place cette composante du stock dans la zone saine avec une probabilité de 0,91.
- Dans la division 4X, la biomasse exploitable modélisée du crabe des neiges pour la saison 2025 à 2026 était de 0,41 kt, ce qui place cette composante du stock près du point de référence limite (PRL) (0,4 kt) avec une probabilité de 0,51 d'être dans la zone de prudence et de 0,47 d'être dans la zone critique.

### Tendances du stock

- La biomasse exploitable modélisée continue de décliner dans le N.-E. de la N.-É. depuis 2022. Elle a augmenté pour la première fois dans le S.-E. de la N.-É. depuis 2021 et dans la division 4X depuis 2020.
- La tendance de la mortalité par pêche (taux d'exploitation) est à la baisse depuis 2024 dans le N.-E. de la N.-É. et depuis 2023 dans le sud-est de la Nouvelle-Écosse. Dans la division 4X, la mortalité par pêche affiche une baisse continue depuis un pic en 2021 (la saison de pêche est en cours au moment de l'évaluation).

- Le recrutement dans la composante exploitable, c'est-à-dire les mâles de la population, diminue dans le N.-E. de la N.-É. depuis 2019, a été relativement stable les dix dernières années dans le S.-E. de la N.-É. et est en baisse dans la division 4X depuis 2019.

### Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

- Les températures au fond sont revenues à des conditions historiquement froides ces trois dernières années (de 2023 à 2025) après de nombreuses années de conditions chaudes et variables, ainsi qu'un pic en 2022 dans toutes les régions.
- La viabilité de l'habitat du crabe des neiges est la plus élevée dans le S.-E. du N.-É. Même si les températures se sont améliorées dans le N.-E. de la N.-É. depuis 2022 (figure 7), la viabilité globale de l'habitat s'y est dégradée (figure 7). Une légère amélioration s'est produite dans la division 4X; toutefois, la tendance générale est à la baisse depuis 2010. L'espace ayant auparavant servi d'habitat dans la division 4X semble avoir été conquis par des concurrents et des prédateurs.

### Avis sur le stock

- D'après les règles de contrôle des prises présentées dans le Plan de gestion intégrée des pêches du crabe des neiges (MPO 2013), les stratégies pour les taux d'exploitation dans les trois zones de gestion sont les suivantes :
  - N.-E. de la N.-É. : fermeture de la pêche envisagée.
  - S.-E. de la N.-É. : de 10 à 30 % de la biomasse exploitable.
  - Division 4X : Comme la biomasse exploitable modélisée (0,41 kt) place cette composante du stock près du PRL (0,4 kt), avec une probabilité de 0,51 d'être dans la zone prudente et une probabilité de 0,47 d'être dans la zone critique, les stratégies à envisager pour un stock dans la zone critique (fermeture de la pêche) et dans la zone prudente (de 0 à 20 % de la biomasse exploitable) sont appropriées.

## BASE DE L'ÉVALUATION

### Détails de l'évaluation

#### Année d'approbation de l'approche d'évaluation

2012–Modèle de pêche (Choi et Zisserson 2012)

2020–Modèle d'indice (Choi 2023)

#### Type d'évaluation

Évaluation complète

#### Date de l'évaluation la plus récente

1. Dernière évaluation complète : Février 2025 (MPO 2025 et Choi *et al.* 2025)
2. Dernière mise à jour de l'année intermédiaire : Février 2022 (MPO 2022)

#### Approche d'évaluation du stock

1. Catégorie générale : Modèle d'évaluation d'un seul stock
2. Catégorie spécifique : Dynamiques de la biomasse, état-espace, production excédentaire

### Hypothèse relative à la structure du stock

Trois grandes zones de pêche du crabe (N.-E. de la N.- É., S.-E. de la N.- É., division 4X) sont traitées indépendamment, car la variabilité environnementale est suffisamment différente entre ces zones et l'échelle de déplacement des composantes benthiques est suffisamment petite pour ignorer l'immigration et l'émigration entre les zones (Choi 2023).

### Points de référence

- Point de référence limite (PRL) : 25 % de la capacité de charge estimée, Choi (2023).
- Point de référence supérieur du stock (PRS) : 50 % de la capacité de charge estimée, Choi (2023).
- Taux d'exploitation de référence (TER) :  $F_{RMD}=r/2$ , Choi (2023).

Le tableau 1 présente le PRL, le PRS, et le TER pour 2025 pour le N.-E. de la N.- É., le S.-E. de la N.- É. et la division 4X.

*Tableau 1. Points de référence de 2025. Point de référence limite : PRL; point de référence supérieur : PRS; taux d'exploitation de référence : TER (taux de prises) pour le N.-E. de la N.- É., le S.-E. de la N.- É. et la division 4X.*

<b>Zone de gestion</b>	<b>PRL (kt)</b>	<b>PRS (kt)</b>	<b>TER (taux de prises)</b>
<b>N.-E. de la N.- É.</b>	1,3	2,6	0,37 (31 %)
<b>S.-E. de la N.- É.</b>	18,3	36,5	0,30 (26 %)
<b>4X</b>	0,4	0,8	0,29 (25 %)

### Règles de contrôle des prises

Dans les règles de contrôle des prises appliquées au crabe des neiges des Maritimes, documentées dans le Plan de gestion intégrée des pêches du crabe des neiges (MPO 2013), les taux d'exploitation cibles opérationnels varient selon l'état du stock par rapport aux points de référence. Lorsque le stock se trouve dans la zone saine, au-dessus du PRS, le taux d'exploitation cible se situerait entre 10 % et 30 % de la biomasse exploitable. Dans la zone de prudence, sous le PRS et au-dessus du PRL, le taux d'exploitation cible se situerait entre 0 % et 20 % de la biomasse exploitable. Lorsque le stock tombe en dessous du PRL, dans la zone critique, la fermeture de la pêche est envisagée. D'autres considérations biologiques et écosystémiques, telles que le recrutement, la biomasse du stock reproducteur (femelles), la structure par taille, les sex-ratios et les conditions environnementales et écosystémiques, fournissent des orientations supplémentaires et un contexte dans chaque zone d'état du stock.

### Données

- Données des relevés : Relevé annuel au chalut du crabe des neiges de la région des Maritimes, indépendant de la pêche, réalisé par l'industrie et le MPO (Zisserson 2015), de 1996 à 2025. Les 367 stations de relevé prévues ont toutes été échantillonnées en 2025.

**Région des Maritimes**

- Sources de données sur la température, données sur les prédateurs et les proies : relevé au chalut du crabe des neiges de la région des Maritimes, relevés de recherche sur l'écosystème de la région des Maritimes; relevé du Programme de monitoring de la zone Atlantique, relevés du pétoncle côtier et hauturier, relevé au chalut du homard côtier, relevé de la crevette de l'est du plateau néo-écossais.
- Données sur les débarquements dans la pêche : Système d'information sur les pêches des Maritimes (SIPMAR), de 1999 à 2025. Veuillez noter que la saison de pêche 2025 à 2026 était en cours dans la division 4X (ZPC 24W) au moment de l'évaluation. Les données ont été consultées le 23 janvier 2026.
- Données des observateurs : de 2004 à 2025. Les niveaux de surveillance des observateurs en mer (5 % pour le N.-E. de la N.- É. et pour le S.-E. de la N.- É., 10 % pour la division 4X) n'ont pas été atteints depuis 2019. Le niveau de présence des observateurs est nul dans la division 4X depuis 2020, lorsqu'il est tombé à 2,6 %. Ce faible niveau dans toutes les zones en 2025 ne permet pas d'établir des estimations fiables des tendances récentes des prises accessoires.

**ÉVALUATION**

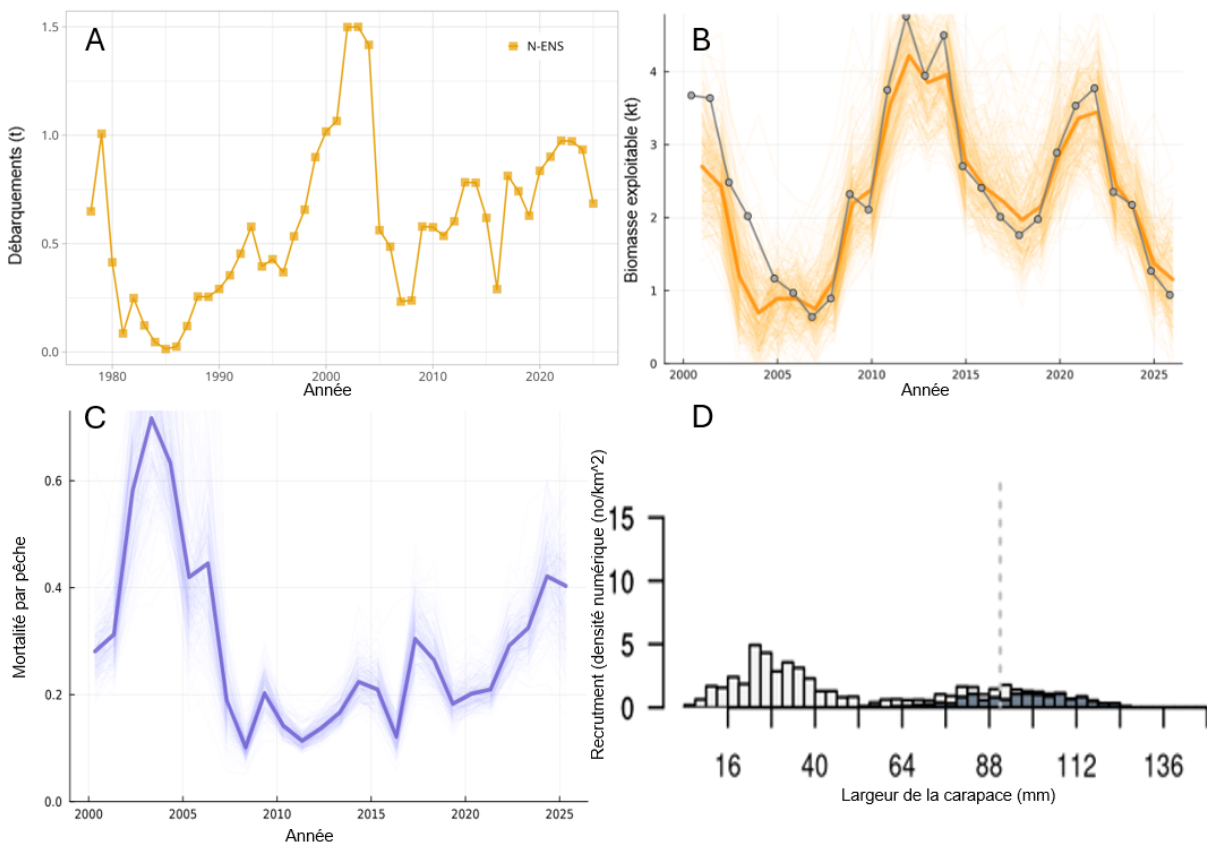


Figure 1. N.-E. de la N.- É. en 2025 : (A) Prises (t); (B) Biomasse exploitable (kt) avec moyenne a posteriori (foncée) et échantillons (clairs) en orange et points indiquant l'indice dans le relevé au chalut du crabe des neiges de la région des Maritimes (après la pêche); (C) Mortalité par pêche (taux d'exploitation) avec moyenne a posteriori (foncée) et échantillons (clairs); (D) Recrutement (densité numérique [nombre/km<sup>2</sup>] par rapport à la largeur de la carapace [mm]) pour les crabes mâles immatures (barres claires) et matures (barres foncées).

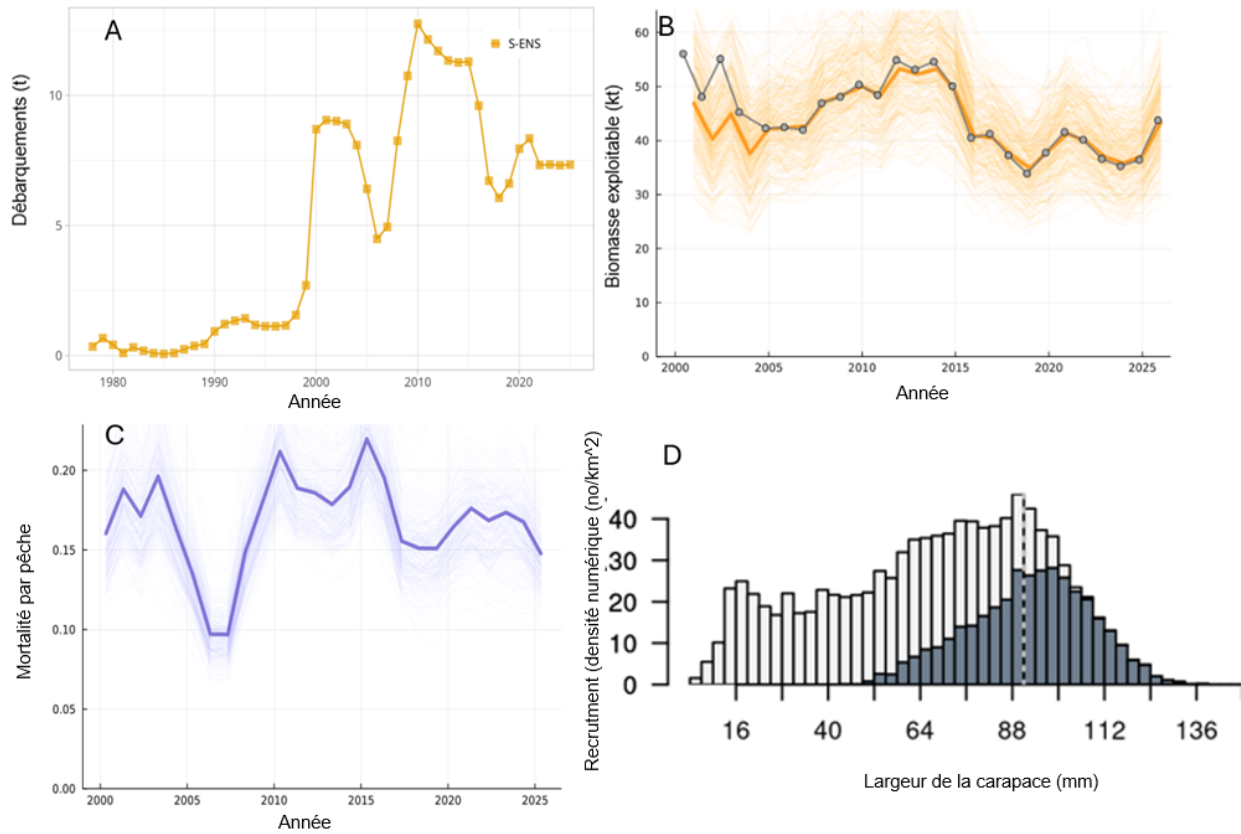


Figure 2. S.-E. de la N.-É. en 2025 : (A) Prises (t); (B) Biomasse exploitable (kt) avec moyenne a posteriori (foncée) et échantillons (clairs) en orange et points indiquant l'indice dans le relevé au chalut du crabe des neiges de la région des Maritimes (après la pêche); (C) Mortalité par pêche (taux d'exploitation) avec moyenne a posteriori (foncée) et échantillons (clairs); (D) Recrutement (densité numérique [nombre/km<sup>2</sup>] par rapport à la largeur de la carapace [mm]) pour les crabes mâles immatures (barres claires) et matures (barres foncées).

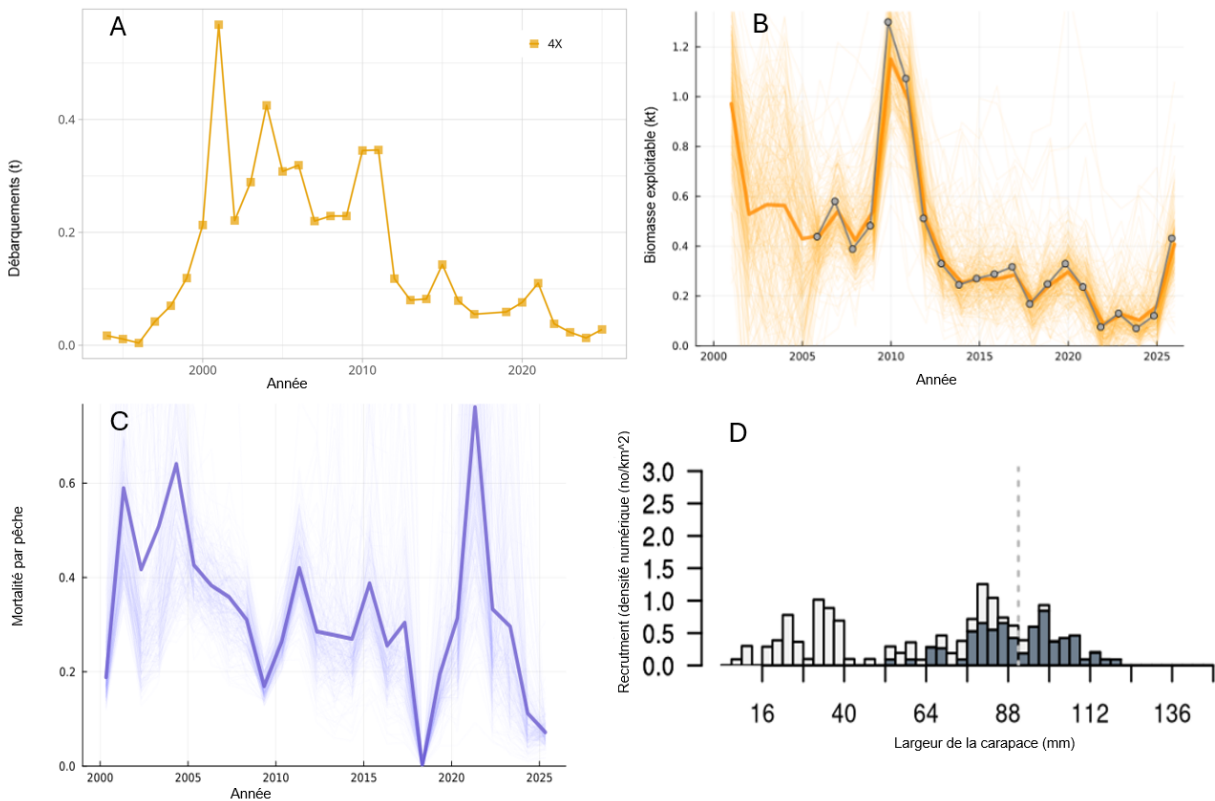


Figure 3. Division 4X en 2025 (\*la pêche est en cours au moment de l'évaluation) : (A) Prises (t); (B) Biomasse exploitable (kt) avec moyenne a posteriori (foncée) et échantillons (clairs) en orange et points indiquant l'indice dans le relevé au chalut du crabe des neiges de la région des Maritimes (après la pêche); (C) Mortalité par pêche (taux d'exploitation) avec moyenne a posteriori (foncée) et échantillons (clairs); (D) Recrutement (densité numérique [nombre/km<sup>2</sup>] par rapport à la largeur de la carapace [mm]) pour les crabes mâles immatures (barres claires) et matures (barres foncées).

## État du stock et tendances

### Biomasse exploitable modélisée

En 2025, dans le N.-E. de la N.-É., la biomasse modélisée du crabe des neiges était de 1,13 kt, contre 1,36 kt l'année précédente (figure 1B). En 2025, dans le S.-E. de la N.-É., la biomasse modélisée était de 43,05 kt, contre 36,98 kt l'année précédente (figure 2B). Au cours de la saison 2025 à 2026, dans la division 4X, la biomasse modélisée était de 0,41 kt, contre 0,16 kt la saison précédente (figure 3B).

Depuis 2022, la biomasse modélisée n'a pas cessé de baisser dans le N.-E. de la N.-É. Elle a augmenté pour la première fois depuis 2021 dans le S.-E. de la N.-É. et depuis 2020 dans la division 4X (figures 1B et 3B).

### Mortalité par pêche

Dans le N.-E. de la N.-É., en 2025, la mortalité par pêche était estimée à 0,54 (taux d'exploitation annuel de 38,3 %), en baisse par rapport au taux de 0,559 (taux d'exploitation annuel de 36,6 %; figure 1C) de l'année précédente.

Dans le S.-E. de la N.-É., la mortalité par pêche était estimée en 2025 à 0,16 (taux d'exploitation annuel de 11,9 %), tandis qu'elle était de 0,184 (taux d'exploitation annuel de

13,5 %) l'année précédente (figure 2C). Les taux d'exploitation localisés sont probablement plus élevés, puisque les zones pour lesquelles la biomasse est estimée ne sont pas toutes exploitées (par exemple, les zones de la pente continentale et les zones côtières occidentales de la ZPC 24).

Dans la division 4X, la mortalité par pêche de la saison 2025 à 2026 (en cours) est actuellement estimée à 0,076 (taux d'exploitation annuel de 8,1 %), alors qu'elle s'établissait à 0,127 (taux d'exploitation annuel de 16,5 %) au cours de la saison précédente (figure 3C). Les taux d'exploitation localisés sont probablement plus élevés, car la pêche n'est pas pratiquée dans toutes les zones dont la biomasse est estimée.

### **Recrutement**

La tendance du recrutement de la composante mâle de la population (figure 4), représentée par une densité numérique chez les mâles juvéniles et matures, est en déclin dans le N.-E. de la N.-É. depuis 2019. Dans le S.-E. de la N.-É., elle est relativement stable depuis les dix dernières années. Dans la division 4X, la tendance a été variable depuis dix ans, mais les densités numériques baissent chez les mâles juvéniles et matures depuis 2019.

Dans le N.-E. de la N.-É., le recrutement est pratiquement nul pour les quatre prochaines années, avec le potentiel d'une petite vague de recrutement (largeur de la carapace de 20 à 35 mm) dans cinq ou six ans (figure 1D). Dans le S.-E. de la N.-É., il existe une structure de taille stable; le recrutement devrait se poursuivre dans les prochaines années (en particulier au cours de la prochaine année, voire des deux années à venir; figure 2D). Dans la division 4X, les tendances interannuelles erratiques des stades de croissance sont évidentes et un recrutement minimal à faible est prévu, bien que nous observions davantage de mâles dont la largeur de carapace se situe entre 16 et 40 mm en 2025 qu'en 2024 (figure 3D).

Le recrutement de la composante femelle de la population dans le stade mature (femelles porteuses d'œufs) diminue dans le N.-E. de la N.-É. et augmente dans le S.-E. de la N.-É. et la division 4X (figure 5). Nous constatons dans toutes les zones une augmentation du nombre de petites (largeur de carapace comprise entre 15 et 40 mm) femelles immatures par rapport aux années précédentes (figure 5). Il convient de noter que les femelles ne sont pas exploitées et que cette réduction dans le N.-E. de la N.-É. pourrait donc s'expliquer par une mortalité élevée due à la prédation et à la perte d'habitat.

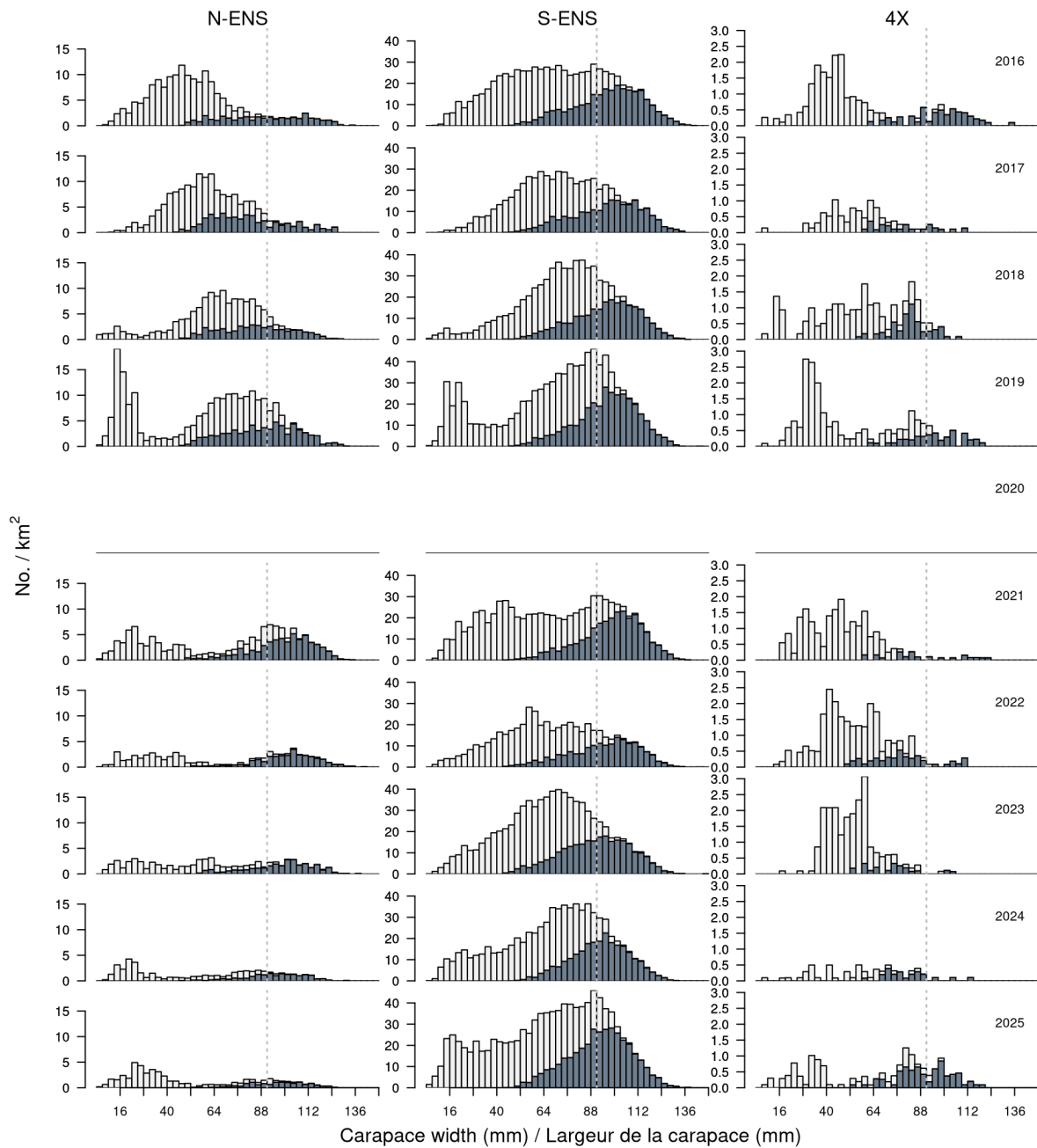


Figure 4. Histogrammes de fréquence des tailles (densité surfacique de la moyenne géométrique, nombre/km<sup>2</sup>) de la largeur de la carapace des crabes des neiges mâles dans le relevé du crabe des neiges, par an. La ligne verticale représente la taille réglementaire (95 mm). Les crabes immatures sont représentés par les barres claires et les crabes matures, par les barres foncées. L'année 2020 est laissée vide, car il n'y a pas eu de relevé.

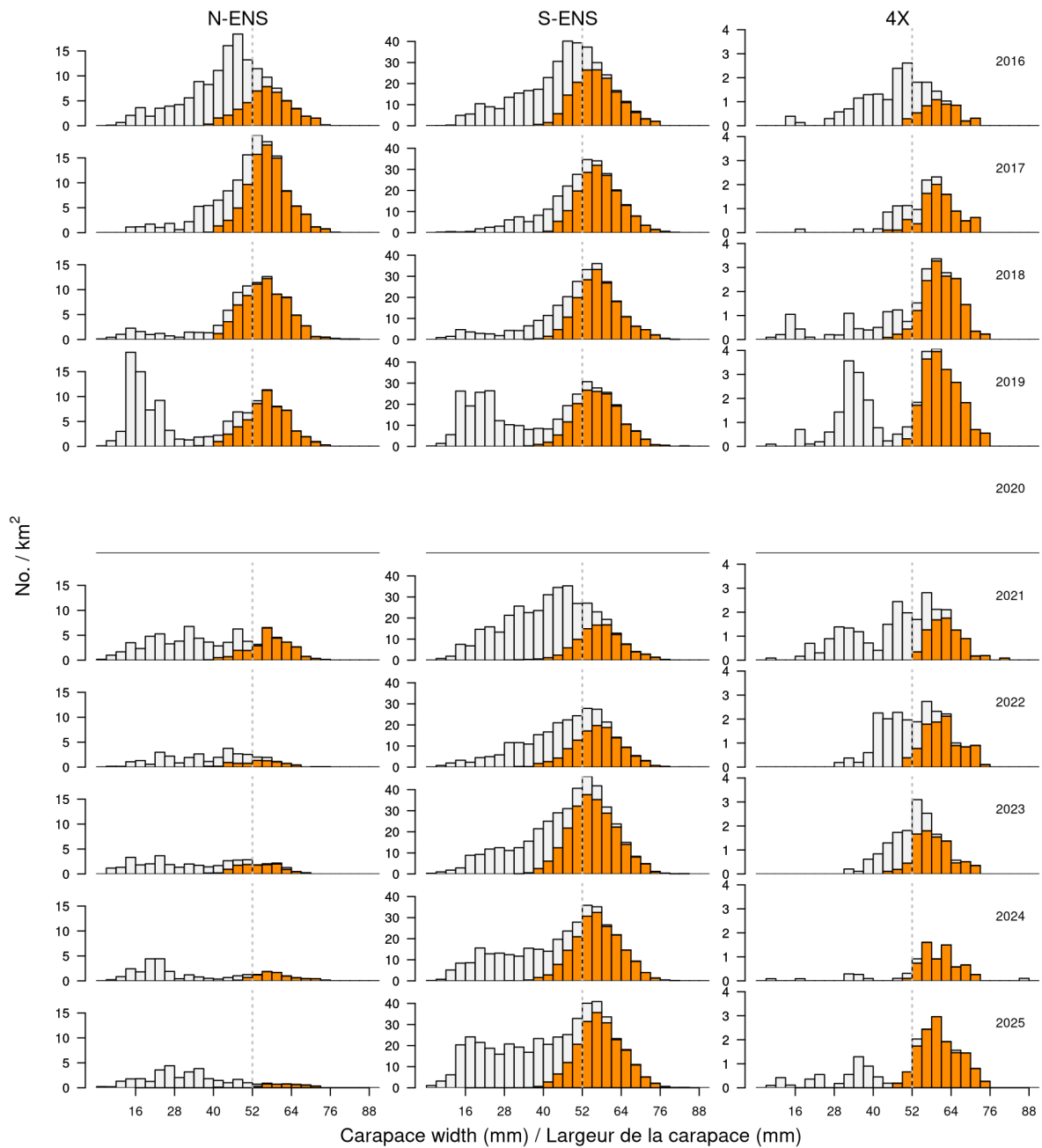


Figure 5. Histogrammes de fréquence des tailles (densité surfacique de la moyenne géométrique, nombre/km<sup>2</sup>) de la largeur de la carapace (mm) des crabes des neiges femelles dans le relevé sur le crabe des neiges, par an. Les crabes immatures sont représentés par les barres claires et les crabes matures, par les barres foncées. L'année 2020 est laissée vide, car il n'y a pas eu de relevé. La ligne verticale pointillée est la largeur approximative de la carapace de l'instar 9 pour les femelles, la taille à laquelle les femelles commencent leur mue à maturité.

**État actuel****Nord-est de la Nouvelle-Écosse**

Le recrutement est faible dans le N.-E. de la N.-É. depuis 2022 (figure 4). La mortalité totale a dépassé le recrutement en 2025. La biomasse exploitable modélisée en 2025 était de 1,13 kt, ce qui place cette composante du stock dans la zone critique avec une probabilité de 0,72.

**Sud-est de la Nouvelle-Écosse**

Dans le S.-E. de la N.-É., le recrutement dans la pêche se poursuit à un rythme durable pour la saison à venir, correspondant à la mortalité totale. La biomasse exploitable modélisée du crabe des neiges en 2025 était de 43,05 kt, ce qui place cette composante du stock dans la zone saine avec une probabilité de 0,91.

**Division 4X**

Dans la division 4X, le recrutement faible devrait se poursuivre pendant les trois prochaines années. La mortalité totale est maintenant approximativement équilibrée avec le recrutement. La biomasse exploitable modélisée du crabe des neiges dans la division 4X (pêche en cours) pour la saison 2025 à 2026 était de 0,41 kt, ce qui place cette composante du stock près du PRL (0,4 kt) avec une probabilité de 0,51 d'être dans la zone de prudence et de 0,47 d'être dans la zone critique.

**Historique des totaux autorisés des captures, des débarquements et de l'effort**

En 2025, l'effort de pêche était de 10 500, 69 700 et 500 casiers levés dans le N.-E. de la N.-É., le S.-E. de la N.-É. et la division 4X, respectivement. Par rapport à l'année précédente, cela représente une baisse de 8 % dans le N.-E. de la N.-É. et de 11 % dans le S.-E. de la N.-É., et une hausse de 67 % dans la division 4X (tableaux 2 à 4). En 2025, le total autorisé des captures de la division 4X a été divisé en une allocation de 30 t pour la zone est (4XE), près de la limite entre la division 4X et la ZPC 24, et une allocation de 50 t pour la zone ouest (4XW), près du bassin Roseway (voir Christie *et al.* sous presse). Il convient de noter que les débarquements ne sont pas présentés pour la zone 4XW, puisque la pêche est en cours au moment de l'évaluation.

Les totaux autorisés des captures (TAC) en 2025 étaient respectivement de 697 t, 7 345 t et 80 t pour le N.-E. de la N.-É., le S.-E. de la N.-É. et la division 4X. En 2025, les débarquements étaient de 685 t, 7 338 t et 28 t dans le N.-E. de la N.-É., le S.-E. de la N.-É. et dans la division 4X (saison en cours), respectivement. Par rapport aux débarquements de l'année précédente, cela représente une baisse de 27 % dans le N.-E. de la N.-É. et une augmentation de 0,3 % dans le S.-E. de la N.-É. et de 115 % dans la division 4X (tableaux 2 à 4). Comme pour l'effort de pêche, les débarquements étaient dispersés sur le plan spatial dans la plupart des zones, à l'exception de la division 4X jusqu'à présent.

En 2025, les taux de prise non standardisés dans la pêche étaient respectivement de 65, de 105 et de 52 kg par casier levé dans le N.-E. de la N.-É., le S.-E. de la N.-É. et dans la division 4X (saison en cours), respectivement. Par rapport à l'année précédente, cela représente une diminution de 20,7 % dans le N.-E. de la N.-É. et une augmentation de 8,76 % dans le S.-E. de la N.-É. et de 36,8 % dans la division 4X (saison en cours) par rapport à l'année précédente (tableaux 2 à 4). Des diminutions notables des taux de prise ont été constatées dans les zones côtières du N.-E. de la N.-É.

**Région des Maritimes**

Tableau 2. Statistiques sur le rendement de la pêche dans le N.-E. de la N.-É. Les unités sont : le total autorisé de captures (TAC) et les débarquements (tonnes, t), l'effort (nombre de casiers levés x 10<sup>3</sup>) et les captures par unité d'effort [CPUE] (kg/casier levé).

<b>Année</b>	<b>Permis</b>	<b>TAC (t)</b>	<b>Débarquements (t)</b>	<b>Effort (1 000 h)</b>	<b>CPUE (kg/h)</b>
2015	78	624	619	6,2	100
2016	78	286	290	2,7	109
2017	78	825	813	8,8	93
2018	78	784	742	12,2	61
2019	78	627	629	7,5	84
2020	78	847	836	7,7	108
2021	78	901	901	8,8	102
2022	78	980	975	8,6	113
2023	78	981	972	9,5	103
2024	78	938	934	11,4	82
2025	78	697	685	10,5	65

Tableau 3. Statistiques sur le rendement de la pêche dans le S.-E. du N.-É. Les unités sont : le total autorisé de captures (TAC) et les débarquements (tonnes, t), l'effort (nombre de casiers levés x 10<sup>3</sup>) et les captures par unité d'effort [CPUE] (kg/casier levé).

<b>Année</b>	<b>Permis</b>	<b>TAC (t)</b>	<b>Débarquements (t)</b>	<b>Effort (1 000 h)</b>	<b>CPUE (kg/h)</b>
2015	115	11 311	11 295	103,9	109
2016	115	9 614	9 606	87,3	110
2017	115	6 730	6 718	69,9	96
2018	115	6 057	6 063	51,3	118
2019	115	6 663	6 612	61,7	107
2020	115	8 161	7 951	63,8	125
2021	115	8 379	8 343	80,9	103
2022	115	7 345	7 323	56,5	130
2023	115	7 345	7 342	62,1	118
2024	115	7 345	7 314	78,6	93
2025	115	7 345	7 338	69,7	105

Tableau 4. Statistiques sur le rendement de la pêche dans la division 4X, saison en cours. Les unités sont : le total autorisé de captures (TAC) et les débarquements (tonnes, t), l'effort (nombre de casiers levés x 10<sup>3</sup>) et les captures par unité d'effort [CPUE] (kg/casier levé). Données consultées le 23 janvier 2026. Il convient de noter que le TAC a été divisé en deux zones, 4XE et 4XW, pour 2025 à 2026.

<b>Année</b>	<b>Permis</b>	<b>TAC (t)</b>	<b>Débarquements (t)</b>	<b>Effort (1 000 h)</b>	<b>CPUE (kg/h)</b>
2015-2016	9	150	143	4,4	32
2016-2017	9	80	79	2,9	27
2017-2018	9	110	55	4,4	13

Année	Permis	TAC (t)	Débarquements		Effort (1 000 h)	CPUE (kg/h)
			(t)			
2018-2019	9	0	0		-	-
2019-2020	9	55	59		1,1	51
2020-2021	9	80	76		1,6	49
2021-2022	9	110	110		3,1	36
2022-2023	9	125	38		2,3	17
2023-2024	9	55	23		1,0	22
2024-2025	9	20	13		0,3	38
2025-2026, 4XE	9	30	28		0,5	52
2025-2026, 4XW	9	50	-		-	-

### Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

Étant donné qu'il s'agit de l'aire de répartition la plus au sud du crabe des neiges dans l'Atlantique Nord-Ouest, la variabilité climatique et les changements écosystémiques sont préoccupants. Ces facteurs sont intégrés à cette évaluation, mais au mieux de manière grossière.

Les températures au fond sont revenues à des conditions historiquement froides ces trois dernières années (de 2023 à 2025; environ 5 degrés, figure 6), après avoir été élevées et variables pendant de nombreuses années. L'habitat viable est modélisé selon plusieurs variables de l'habitat, environnementales et biologiques sur le plateau néo-écossais (par exemple, la profondeur, le substrat, la température, les espèces cooccurrentes; Choi 2023). La viabilité de l'habitat du crabe des neiges est la plus élevée dans le S.-E. du N.-É. Même si les températures se sont améliorées dans le N.-E. de la N.-É. depuis 2022 (figure 7), la viabilité globale de l'habitat s'y est dégradée (figure 7). Une légère amélioration s'est produite dans la division 4X; toutefois, la tendance générale est à la baisse depuis 2010. En 2025, même avec des températures au fond plus fraîches, l'espace servant auparavant d'habitat semble avoir été envahi par des concurrents et des prédateurs dans la division 4X. En 2025, un habitat favorable a été observé dans la tranchée intérieure et la fosse de Glace Bay dans le N.-E. de la N.-É., au nord de l'île de Sable et au sud du banc de Misaine dans le S.-E. de la N.-É., ainsi qu'au sud de Sambre et de Lunenburg dans la division 4X (Christie *et al.*, sous presse).

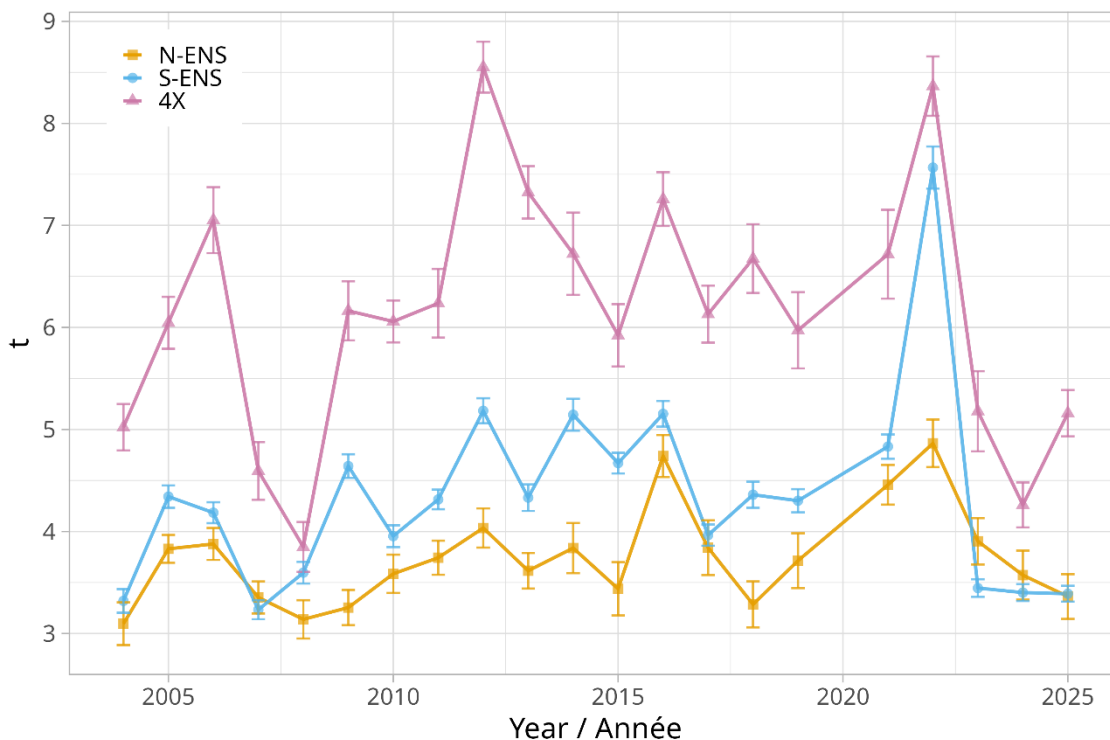


Figure 6. Variations annuelles de la température moyenne au fond (t) observées durant le relevé du crabe des neiges. Les barres d'erreur représentent les erreurs types. N.-E. N.-É. – N.-E. de la N.-É. (en jaune), S.-E. N.-É. – S.-E. de la N.-É. (en bleu) et 4X (en rose) désignent les zones de pêche du crabe des neiges. Les points et les barres sont les intervalles de crédibilité à 95 % des moyennes.

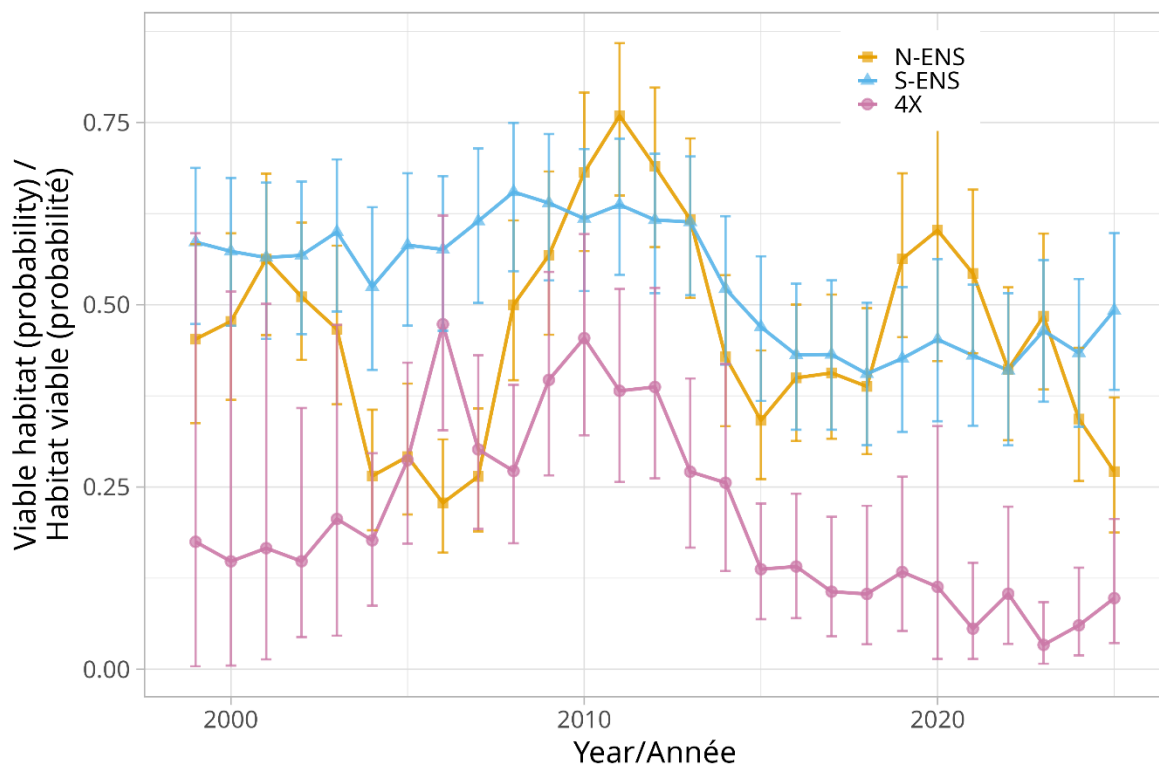


Figure 7. Viabilité de l'habitat (probabilité; crabe des neiges exploitable). Les moyennes et les intervalles de crédibilité à 95 % sont présentés.

### Avis sur le stock – Règle de décision sur la pêche

D'après l'état des stocks de crabes des neiges dans chacune des zones de gestion, les règles de contrôle des prises, documentées dans le Plan de gestion intégrée des pêches du crabe des neiges dans les Maritimes (MPO 2013), suggèrent les stratégies d'exploitation suivantes pour la saison de pêche 2026 dans le N.-E. de la N.- É., le S.-E. de la N.- É. et pour la saison 2026 à 2027 dans la division 4X (voir aussi la figure 8) :

- N.-E. de la N.- É. : fermeture de la pêche envisagée.
- S.-E. de la N.- É. : de 10 à 30 % de la biomasse exploitable.
- Division 4X : comme la biomasse exploitable modélisée (0,41 kt) place cette composante du stock près du PRL (0,4 kt), avec une probabilité de 0,51 d'être dans la zone prudente et une probabilité de 0,47 d'être dans la zone critique, les stratégies à envisager pour un stock dans la zone critique (fermeture de la pêche) et dans la zone prudente (de 0 à 20 % de la biomasse exploitable) sont appropriées.

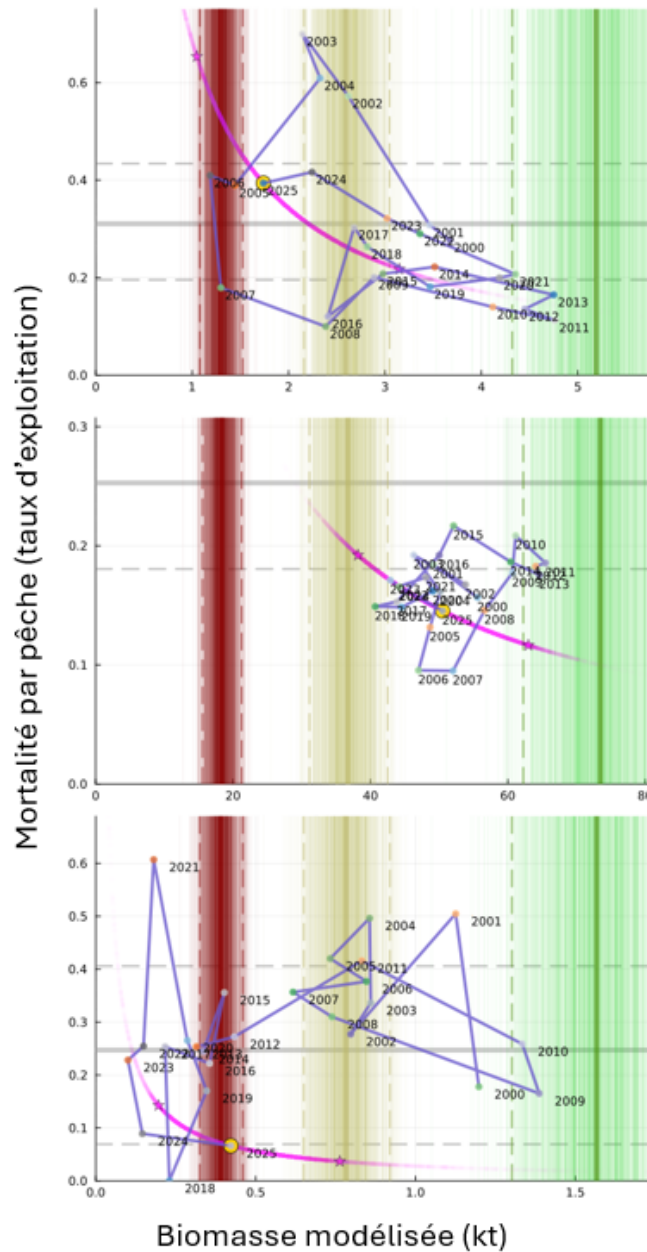


Figure 8. Mortalité par pêche (taux d'exploitation) par rapport à la biomasse modélisée (kt) de 2001 à 2025 pour le N.-E. de la N.-É., le S.-E. de la N.-É. et la division 4X. La biomasse exploitable modélisée en 2025 (point jaune) et les intervalles de crédibilité à 95 % associés (étoiles roses) indiquent l'état actuel du stock. La variabilité associée aux estimations de la biomasse exploitable et de la mortalité par pêche est présentée sous forme de lignes roses (avec les intervalles de crédibilité à 95 % représentés par des étoiles). La ligne horizontale continue grise représente le taux d'exploitation de référence (FRMD) estimé pour chaque zone et les lignes horizontales en pointillés représentent les intervalles de crédibilité à 95 %. Les lignes verticales continues de couleur rouge et jaune représentent les estimations du point de référence limite (PRL) et du point de référence supérieur du stock (PRS), respectivement. La ligne continue verte représente la capacité de charge (K) pour chaque région. Les lignes tiretées délimitent les intervalles de crédibilité à 95 % pour les lignes de référence de couleur correspondante. Les lignes verticales de couleur plus claire représentent la variabilité associée à chaque paramètre. Pour la zone de pêche 4X, l'année indique l'année du début de la saison de pêche; la pêche est en cours.

## PRISES ACCESSOIRES

Les estimations des prises accessoires pour 2025 sont détaillées dans Christie *et al.* (sous presse). En moyenne, les prises accessoires dans le N.-E. de la N.-É. et le S.-E. de la N.-É. étaient de 0,03 % et 0,58 % des débarquements (moyenne de 2004 à 2025), respectivement. Dans la ZPC 4X, il n'y a pas de données actualisées (aucun niveau de présence des observateurs depuis 2020), mais historiquement, les prises accessoires ont constitué en moyenne 8,3 % des débarquements (moyenne de 2004 à 2020). Les prises accessoires dans cette pêche sont principalement d'autres crustacés (crabe et homard). Les estimations historiques des prises accessoires sont faibles dans toutes les régions; cependant, le faible niveau de présence des observateurs en mer dans ces zones en 2025 ne permet pas d'estimer de façon fiable les tendances récentes des prises accessoires.

## SOURCES D'INCERTITUDE

Des sources d'incertitude associées aux points de référence et aux modèles biologiques sous-jacents ont été déterminées lors d'évaluations antérieures de ces stocks et persistent encore (Choi 2023 et Christie *et al.* sous presse).

La capture et la manipulation des crabes des neiges à carapace molle constituent une préoccupation. Une incertitude entoure la survie de ces crabes des neiges lorsqu'ils sont remis à l'eau. S'ils ne sont pas remis rapidement et soigneusement à l'eau, les crabes blancs, qui entreraient à l'avenir dans la composante exploitable, risquent d'être blessés ou tués. Cette mortalité potentielle non prise en compte entraînerait une sous-estimation de la mortalité par pêche et aurait des effets sur la biomasse.

Les prélèvements illégaux et non déclarés de crabes des neiges peuvent avoir un impact sur la biomasse et l'estimation des points de référence.

La force du recrutement dans la composante exploitable est suivie dans l'évaluation, mais sa contribution à la biomasse exploitable lors de la saison de pêche suivante est inconnue. Les facteurs influents à cet égard sont les interactions entre la température, le déplacement et la prédation.

L'évaluation repose sur l'hypothèse d'une répartition uniforme de l'effort. La surexploitation localisée peut entraîner une manipulation excessive et la mortalité des crabes à carapace molle, ainsi qu'un remplacement spatial à plus grande échelle dû à la prédation, à la supplantation et à l'exclusion concurrentielle. Ces facteurs peuvent biaiser les estimations du modèle halieutique et les points de référence associés, de même que l'état des stocks.

Quoique ces incertitudes et lacunes dans les données aient été cernées, il est peu probable qu'elles aient une incidence sur l'état actuel du stock, car le relevé reflète toutes les formes de mortalité.

## LISTE DES PARTICIPANTS DE LA RÉUNION

Nom	Organisme d'appartenance
Anderson, Bob	Crab Fishing Area 24 Association
Cameron, Brent	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Choi, Jae	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Christmas, Raymond	Première Nation de Membertou

Nom	Organisme d'appartenance
Clancey, Lewis	Ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse
Denny, Leon	Première Nation d'Eskasoni – Crane Cove Seafoods
Denny, Leonard	Première Nation d'Eskasoni – Crane Cove Seafoods
Ganapathiraju, Pramod	Direction de la gestion des ressources du MPO, région des Maritimes
Glass, Amy	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
MacDonald, Gordon	Area 23 Snow Crab Fishermen's Association
MacMullin, Neil	Northeastern Nova Scotia Crab Fishermen's Association
McIntyre, Tara	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
McManus, Conor	National Oceanic and Atmospheric Administration
Rivard, Julie	Direction des sciences du MPO, région de la capitale nationale
Smith, Allan	Association des pêcheurs de crabe de la division 4X
Townsend, Kathryn	Maritime Aboriginal Peoples Council
Whynot, Larry	Native Council of Nova Scotia – Mime'j Seafoods Limited

### **SOURCES DE RENSEIGNEMENTS**

- Choi, J.S. 2023. [Un cadre pour l'évaluation du crabe des neiges \(\*Chionoecetes opilio\*\) dans la région des Maritimes \(divisions 4VWX de l'OPANO\)](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2023/077. v + 106 p.
- Choi, J.S., Cameron, B.J., et Glass, A.C. 2025. [Évaluation des stocks de crabes des neiges du plateau néo-écossais en 2024](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2025/036. iv + 48 p.
- Choi, J.S., et Zisserson, B.M. 2012. [Évaluation des stocks de crabes des neiges du plateau néo-écossais en 2010](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2011/110. viii + 95 p.
- Christie, K.L., Choi, J.S., Cameron, B.J., et Glass, A.C. Sous presse. Assessment of Scotian Shelf Ecosystem Snow Crab in 2025. Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech.
- MPO. 2013. Crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) dans l'est de la Nouvelle-Écosse et dans la zone de pêche 4X - En date de 2013. (Consulté le 10 février 2026)
- MPO. 2022. [Mise à jour de l'état du stock de crabe des neiges du plateau néo-écossais \(\*Chionoecetes opilio\*, O. Fabricius\)](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2022/036.
- MPO. 2025. [Évaluation du stock de crabes des neiges de la région des Maritimes – 2024](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2025/022.
- Zisserson, B. 2015. Maritimes Region Snow Crab Trawl Survey: Detailed technical description. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 3128: v + 38 p.

**CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :**

Centre des avis scientifiques (CAS)  
Région des Maritimes  
Pêches et Océans Canada  
Institut océanographique de Bedford  
, promenade Challenger  
C. P. 1006, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

Courriel : [DFO.MaritimesCSA-CASMaritimes.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.MaritimesCSA-CASMaritimes.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

Adresse Internet : [www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/)

ISSN 1919-5117

ISBN 978-0-660-99710-0 N° cat. Fs70-6/2026-026F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du  
ministère des Pêches et des Océans, 2026

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2026. Évaluation des stocks de crabes des neiges (*Chionoecetes opilio*) dans la région des Maritimes en 2025. Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2026/024.

*Also available in English:*

DFO. 2026. *Maritimes Region Snow Crab (Chionoecetes opilio) Stock Assessment in 2025.*  
DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Advis. Rep. 2026/024.